Des trois observations envoïées à l'Academie, par M. Georgel Mtre en Chirurgie à Bruyeres en Vosges, la 1e contient l'histoire d'un accouchement retardé par l'étroitesse du vagin et du col dela matrice devenus squirreux; en raison, dit il, dela mauvaise manœuvre d'un charlatan qui; dans l'accouchement précédent, s'étoit servi d'un crochet delangue pour tirer l'enfant. M. Georgel rapporte encore ce qu'il fit pour le terminer.

La 2e expose un accouchement contre nature relativement à l'étroitesse du grand bassin, et la maniere dont ce chirurgien s'y prit, pour empêcher que la tête del'enfant, arrêtée au passage, ne se separa du corps.

La 3e parle d'un polype vaginal et de ce que l'observateur mit en usage pour l'enlever.

La 1e observation est precedée d'un precis de 4 accouchements differents les uns des autres qu'avoit eüs la femme qui en fait le sujet.

Le 1er, dit M. Georgel, avoit été naturel.

Le 2d. laborieux, relativement à la tête et aux epaules enclavées dans le vagin, depuis 24 heures et qui fût terminé par le forceps.

M. Gorgel fait remarquer qu'au 3e. qu'il dit s'être fait naturellement, la tête eût un peu de peine à franchir le petit bassin, parceque le vagin etoit trop étroit.

Que le 4e. enfin, fût laborieux par la même cause qui détermina

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 28 d. 11 n° 47

un charlatan requis pour aider la sage femme embarassée, à faire
l'extraction de l'enfant, par partiës.

Il sembleroit que M. Georgel ne rapportat qu'à l'œuvre du charlatan,
les difficultés qu'il éprouva au 5e. accouchement. Cependant, cet —
accoucheur a remarqué qu'il avoit été contraint determiné, par le
forceps, le 2d. accouchement devenu laborieux ~~pour~~ par rapport à l'enclavement
de la tête et des epaules de l'enfant, dans le petit bassin:

Que le 3e. quoique naturel, se fit encore avec quelques difficultés
par le peu d'étendüe de cette cavité; enfin, qu'on rencontra, ~~le même~~
~~obstacle~~ au 4e. accouchement, le même obstacle joint a celui du
volume de la tête de l'enfant arrêtée au passage, lorsqu'on recourut
au charlatan.

Mais, il s'agit d'examiner si la manœuvre du charlatan
deteriora les lieux ~~d'une~~ de manière qu'on pût lui attribuer particulièrement l'état où
se trouva la matrice au 5e. accouchement; ou si cette manœuvre
servit seulement à augmenter les obstacles cy dessus rapportés.

La femme qui fait le sujet de cette observation, ressentit le 10 mars
1773 les premières douleurs de son accouchement. Les eaux s'écoulèrent
et le travail n'étant pas avancé le 23e. du même mois, M. Georgel
se rendit, le même jour, sur les 6 heures et demie, auprès de la
malade. Il la ~~......~~ toucha, et ne pût distinguer le museau de la matrice

qui etoit defiguré par des rides multipliées. Il crut devoir remettre un 2d. toucher au tems où les douleurs devenuës plus fortes, il put être, par là, à portée de faire des remarques moins illusoires. Il fut à même, une demie heure aprés. Les douleurs augmenterent, il toucha la femme pour la 2e. fois, trouva le vagin etroit, palpa l'orifice de la matrice, le trouva dur, rond, du diametre d'un pouce et demi, terminé en pointe, ridé, calleux et semblable à un anus trés contracté, au centre duquel il sentit une ouverture si petite, qu'à peine elle auroit pu admettre une sonde. Ce jour se passa sans qu'il y eût de changement ~~dans~~ à l'état de la femme en travail, qui dormit, même, une partie de la nuit. Le 24 au matin, il la toucha pour la 3e. fois, et sentit les parties dans la même position. Il prit le party de faire usage d'injections emollientes, dans le vagin, et de lavements analogues, alla chercher un speculum uteri et revint auprés de la malade qu'il trouva levée et prés du feu. Cette journée se passa sans douleurs, et elle dormit une partie de la nuit. Le 25 vers les 5 heures du matin, les douleurs recommencerent et devinrent plus vives : enfin, l'orifice qu'il toucha, commençoit à souffrir suffisamment, pour y introduire le petit doigt. Il renouvella ses injections, porta du beurre tant sur l'orifice que dedans. 2 heures aprés il fut suffisamment dilaté, pour pouvoir y introduire 2 doigts. Les rides s'effacerent insensiblement et de ~~maniere~~ sorte qu'il parvint à

avoir assez d'espace, sur les 10 heures pour porter 3 doigts, enfin la main, saisir les pieds, les amener dans le vagin et enfin au dehors, avec le reste de l'enfant putréfié, à l'exception de la tête qui s'arrêta dans le petit bassin, ~~et~~ qu'il entira à l'aide du forceps, avec difficulté, et, ensuite, le placenta qui étoit attaché à un pouce de l'orifice. Il fait observer que, suivant son usage, il enleva tous les caillots qui s'y étoient amassés; qu'il examina l'orifice qu'il trouva partagé en 4 ou 5 lambeaux, chacun, de la longueur d'un pouce: que l'accouchée n'eut ni perte, ni autres accidents, et qu'elle vacqua au bout de 12 jours, aux affaires de sa maison.

Il paroit qu'outre l'étroitesse du bassin, le vagin et la matrice avoient, par devers eux, une disposition à la rigidité qui avoit été augmentée, tant par les travaux des accouchements difficiles, que par ceux de l'accouchement terminé par le charlatan armé de son crochet.

L'attention de M. Gergel est, ensuite, fixée par les operations dont les maitres de l'art ont prescrit l'usage dans les circonstances où ils ont trouvé des obstacles formés par des callosités, des cicatrices et le rétrecissement du vagin.

Il cite une observation de Waterus dans laquelle cet auteur parle de l'opération cesarienne pratiquée à l'occasion d'un obstacle

formé par un si grand amas de duretés et de callosités survenuës à la suite d'un ulcere, qu'on y introduisoit, à peine, le doigt:

Il rapporte l'incision que fit le docteur Simson, au col dela matrice, pour éviter les longueurs et difficultés du travail, sans que la femme qui en fait le sujet, en éprouvat de douleur. Cependant elle mourut 24 heures après, mais l'accident n'est, dit il, attribué qu'au deffaut de regime.

Il oppose à ces deux auteurs l'autorité dela Motte qui ne pense pas que les duretés et les callosités survenuës au col dela matrice, en raison d'un ulcere, puissent être un obstacle à la sortië del'enfant.

Enfin, il s'appuië sur le precepte de M. Levret qui recommande de ne se determiner à pratiquer la section ~~du col~~ dela matrice, que dans les cas de difformité des os du bassin, ~~en observant~~ et il avance que ~~l'he~~ l'hemorrhagië ne seroit ~~à craindre~~ pas capable del'effrayer, supposition faite qu'elle survint, parceque'on peut l'arrêter par des injections astringentes.

M. Georgel est loüable d'avoir eü la prudence d'attendre que le col, malgré sa rigidité, se soit dévelopé. Au surplus, cette observation ma paruë ne renfermer rien de neuf ni qui soit propre à enrichir les collectiöns Academiques relatives à la partië des accouchements.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La 10. observation de M. Georgel porte sur un accouchement dans lequel, en raison de l'étroitesse de la portion droite du detroit superieur du bassin de la mere, la tête de l'enfant qui presentoit le bras, et dont il avoit tenté l'extraction par les pieds, fût arrêtée, jusqu'à ce qu'il l'eut dirigée de manière à passer par le diametre relatif à celui de l'enfant qu'il tira mort. L'introduction de ses doigts dans la bouche de l'enfant, pour en faciliter l'extraction, est fautive. Le point d'appui, comme on le sçait, doit se faire sur les fosses maxillaires. Quant à la mort de l'enfant, on pourroit l'attribuer au tiraillement qu'éprouva la moelle epinière: et c'est ce qui arrivera infailliblement, toutes les fois qu'un accoucheur n'attendra pas les contractions uterines qu'il doit être attentif à seconder, et sans lesquelles l'extraction n'aura lieu qu'avec la plus grande peine, à moins que la matrice ne soit dans un état de relâchement qui approche de l'inertie.

M. Georgel qui connoissoit le local, s'arrangea de manière qu'il accoucha, en moins de tems, d'un enfant vivant, la même femme, trois ans après

En 1777, il la delivra, encore, d'un enfant mort, n'aiant été, dit il, appellé, qu'après les efforts qu'avoit fait, inutilement, sur l'enfant une sage femme mal instruite à qui on avoit confié le travail.

Cette observation m'a semblée ne rien renfermer de plus interessant pour l'academie, que la 1e.

La 3e. du même Chirurgien, traitte d'un polype vaginal qu'il tâcha, sans pouvoir y parvenir, d'enlever, comme le conseille M. Levret, avec un fil d'argent, parceque, suivant sa remarque, la matière dont il etoit formé se trouvant aigre, il se cassa dans l'opération. M. georgel y substitua un cordon de soie qui fletrit le polype, sans le detacher entièrement. Enfin ~~Ce~~ ce chirurgien dit qu'il en achevera la séparation d'avec le col uterin où etoit son principe, à l'aide des cizeaux. Il s'étend sur les signes caracteristiques des polypes qu'il fait consister dans les hemorrhagies.

Cette dernière observation est de même espece que les précédentes, et ne merite qu'une honnêteté à l'auteur, à ce qu'il me semble, de la part de l'Academie, pour l'engager à continuer de lui faire part des évènements qui lui surviendront dans le cours de sa pratique, parmi lesquels il se rencontrera, peut être, des faits propres à être placés dans ses memoires.

A Paris le jeudy 23 juin 1774. Lebas.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE